

tières légitimes, son indépendance en même temps que l'intégrité de son territoire.

Aux nations unies dans une ligue fondée sur la loi chrétienne l'Eglise sera fidèle à prêter son concours actif et empressé pour toutes leurs entreprises inspirées par la justice et la charité. Aussi bien, elle est le modèle le plus achevé de la société universelle, et elle dispose de par sa constitution même et ses institutions, d'une merveilleuse influence pour rapprocher les hommes en vue non seulement de leur salut éternel, mais même de leur prospérité matérielle ; car elle leur enseigne à user des biens temporels de manière à ne point perdre les biens éternels.

L'histoire en témoigne pour les peuples barbares de la primitive Europe : du jour où l'esprit de l'Eglise les pénétra, ils virent se combler peu à peu l'abîme des mille divergences qui les séparaient et leurs querelles s'apaiser ; ils se fondirent en une seule société homogène et donnèrent naissance à l'Europe chrétienne, qui, sous la conduite et les auspices de l'Eglise, sans détruire les caractères propres de chaque nation, devait tendre à l'unité, source de sa glorieuse prospérité.

A ce propos, saint Augustin écrit ces belles considérations : " Pendant son pèlerinage ici-bas, cette Cité du ciel recrute ses concitoyens dans toutes les nations, elle constitue sa caravane d'hommes de toutes langues ; loin de s'effrayer de la diversité des usages, lois et institutions qui établissent ou assurent la paix du monde, loin d'en rien retrancher ou détruire, elle conserve en s'y adaptant tous les éléments qui, variant avec chaque nation, concourent pourtant à la même fin, la paix du monde, dès là qu'ils n'enlèvent point la religion qui enseigne le culte du seul Dieu vrai et souverain." (1) La même pensée inspire cette apostrophe adressée à l'Eglise par le saint Docteur : " C'est toi qui rapproches les citoyens des citoyens, les nations des nations, et qui, par le souvenir de leur commune origine, groupes tous les hommes non seulement en une société mais dans une sorte de fraternité." (2)

Quant à Nous, pour reprendre Notre pensée du début, embrassant d'abord chacun de Nos fils, Nous leur demandons encore et les supplions, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'avoir le courage d'ensevelir dans un oubli volontaire tous leurs différends et leurs torts réciproques, et de renouer entre eux le lien sacré de la charité chrétienne, qui ne connaît ni ennemi ni étranger. Puis, c'est toutes les nations que Nous conjurons instamment de conclure entre elles une paix véritable dans un esprit de bienveillance chrétienne, de contracter une alliance que la justice rende durable. Enfin Nous invitons tous les hommes et tous les peuples à se rap-

(1) *De Civitate Dei*, lib. XIX, c. XVII.

(2) *De moribus Ecclesie catholice*, l. c. XXX.